

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt, le 4 juillet à 9 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Gwendoline PICHARD, Mme Mégane PROUTEAU, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, Mme Laure DETREZ, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Sonia CAROFF à M. Jacques GREVES

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	30 juin 2020
Date de l'affichage	30 juin 2020
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	32
Nombre de votants	33

2020-63 Désignation des membres de la commission communale des impôts directs suite au renouvellement des conseils municipaux

Rapporteur : Joël DANIEL

L'articles 1650 du Code Général des Impôts (CGI) prévoit l'institution dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs (CCID)

- La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale et :
- dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice

d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du code général des impôts (CGI)) ;

- participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI) ;
- participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R*198-3 du livre des procédures fiscales).

Son rôle est consultatif.

Composition

Le nombre de membres composant la CCID dépend de l'importance de la commune. En l'occurrence, pour les communes de plus de 2000 habitants, elle est composée par le maire ou l'adjoint délégué, président et 8 commissaires.

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Désignation

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal. La commune doit donc proposer 32 noms : 16 pour les commissaires titulaires et 16 pour les commissaires suppléants.

La nomination des commissaires a lieu dans les 2 mois qui suivent le renouvellement des conseils municipaux.

A défaut de liste de présentation, les commissaires sont nommés d'office par le Directeur départemental des Finances publiques 1 mois après la mise en demeure de délibérer en Conseil Municipal.

Le Directeur départemental des Finances publique peut procéder à des désignations d'office si la liste de présentation ne contient pas 32 noms ou si les personnes ne remplissent pas les conditions exigées à l'article 1 du Code général des impôts.

Conditions à remplir par les commissaires :

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

A noter :

- **Simplification** : la loi de finances pour 2020 a supprimé l'obligation de désigner un commissaire extérieur à la commune ou propriétaire de bois.
- **Condition relative à l'inscription aux rôles** : à compter de 2020, il appartient au maire de vérifier que les personnes proposées sont effectivement inscrites sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune.

Il est demandé au Conseil municipal de nommer Monsieur Patrice JACQUEMINOT, Président et de désigner les personnes suivantes pour participer à la Commission communale des impôts directs :

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col. 3	Col. 4	Col. 5	Col. 6
M.	HOUSSAY	Gilles	09/07/1953	4, rue des Coquelicots / 56520 GUIDEL	TH
M.	BARDOUIL	Jean-Yves	20/11/1949	14, rue du Chevalier aux Lions / 56520 GUIDEL	TH
Mme	ROBIN	Christiane	07/12/1949	2, Coat-Cant / 56520 GUIDEL	TH
M.	ROMAIN	Alain	18/06/1948	7, rue des Violettes / 56520 GUIDEL	TH
M.	LE CLANCHE	Jean-Marc	07/05/1970	Troverne / 56520 GUIDEL	TH
M.	CARRIO	André	06/07/1953	La Madeleine / 56520 GUIDEL	TH
M.	MOISAN	Marcel	24/04/1956	4, rue des Frégates / 56520 GUIDEL	TH
Mme	GUILLEMOT	Marie-France	24/10/1953	18, rue des Saules / 56520 GUIDEL	TH
M.	LE NY	Jean-Yves	16/05/1952	11, rue de Bellamer / 56520 GUIDEL	TH
M.	ANDRE	Roger	30/07/1949	7, Parc Kerhuen / 56520 GUIDEL	TH
M.	DROUILLET	Jean-François	25/04/1948	7, Parc Bonal / 56520 GUIDEL	TH
Mme	PREVOST	Marie-Madeleine	21/08/1952	12, Béatus / 56520 GUIDEL	TH
M.	LE GOUARD	Philippe	28/03/1957	1, Impasse du Chevalier Gauvin / 56520 GUIDEL	TH
M.	TREHIN	Jean-Yves	11/08/1947	22, Résidence Les Mésanges / 56520 GUIDEL	TH
M.	PLAT	Daniel	11/12/1949	5, rue de l'Océan / 56520 GUIDEL	TH
Mme	BOURASSEAU	Sylvie	17/08/1960	6, Kergaher / 56520 GUIDEL	TH
M.	DUPRE	Julien	22/10/1953	Kéroual / 29300 REDENE	TF
M.	COLLIN	Bernard	23/03/1951	23, rue Marc Mouello / 56520 GUIDEL	TH
M.	GRAIGNIC	Christophe	05/06/1959	8, Clos des Pommiers / 56520 GUIDEL	TH
Mme	RENOUF	Dominique	29/06/1953	3, Précar / 56520 GUIDEL	TH
M.	GUYOMAR	Alain	16/06/1956	29, Résidence Les Mésanges / 56520 GUIDEL	TH
Mme	LE GUEN	Gisèle	07/10/1959	1, Allée Claude Monet / 56520 GUIDEL	TH
Mme	NOC	Joëlle	21/06/1953	Kerviniou / 56520 GUIDEL	TH
M.	LE FLOCH	David	24/10/1977	26, Le Puil / 56520 GUIDEL	TH
M.	JOUAN	Jean-Jacques	05/02/1967	1B, Rue des Celtes / 56520 GUIDEL	TH
M.	KERMAGORET	Daniel	13/10/1953	8, Kergoldec / 56520 GUIDEL	TH
M.	GIRARD	Jean-Louis	29/11/1953	5, rue Charles Gounod / 56520 GUIDEL	TH
Mme	DERUDDER	Catherine	22/12/1974	Camping de Pen er Malo / 56520 GUIDEL	CFE
Mme	GOUHIR	Béatrice	12/05/1964	Kerroch / 56520 GUIDEL	TH
M.	PEZENNEC	Yves	27/12/1948	7, rue des Boutons d'Or / 56520 GUIDEL	TH
M.	LE QUERNEC	Luc	29/12/1962	2, rue Ar Fetan - Trézéléguen / 56520 GUIDEL	TH
M.	MAZE	Robert	09/02/1944	46, Parc Kerhuen	TH

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le 7 Juillet 2020

ID : 056-215600784-20200704-DEL_2020_63-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE de nommer Monsieur JACQUEMINOT, Président de la CCID

DESIGNE les personnes présentées ci-dessus pour participer à la CCID

Adopté par 24 voix pour et 9 abstentions (Anne Maud GOUJON, Louis MEDICA, Lydia DUBOS, Bernard BASTIER, Estelle MORIO, Henri-Philippe LAMY, Laure DETREZ, Pierre-Yves LE GROGNEC et Isabelle LOISEL)

Pour extrait conforme,
Guidel, le 6 Juillet 2020
Le Maire,
Joël DANIEL

